

COMITE TRANSITION ECOLOGIQUE DU 29/11/2021

Personnes présentes :

- Jung Michael
- Eberhard Dirk
- Pavie Pascal
- Cowley Emma
- Gnadinger Lioba
- Pavie Thomas

Information : La mairie a voté **l'adhésion aux communes forestières**.

- Les grappes de toiture :

A propos du **RTE (revenu de transition écologique)** : L'équipe du CTE propose un projet de grappe de toiture photovoltaïque. L'initiative servira de vitrine de production d'énergie renouvelable locale.

Cependant dans un premier temps, le projet serait **limité en nombre de toitures**. A l'échelle de la commune il ne pourrait concerner qu'un petit nombre de toitures. Le CTE est en effet limité à 100 000 € citoyens + 100 000 € de la région (1 euro investit par citoyen 1 euro investit par la région), c'est-à-dire environ 10 toitures sur le département.

Hors l'objectif partagé par le comité est de créer une initiative de plus grande envergure sur la commune.

Un des avantages que permettrait une telle association est la mobilisation d'une étude technique préalable à l'installation photovoltaïque.

La grappe de toiture pourrait être gérée par une société coopérative détenue par les citoyens, et une autre partie par la commune. Pour chaque euro investit par les citoyens un Euro est investi par la région dans la limite de 100 000 euros.

Le problème du financement du projet a été relevé par le comité. « Est-ce que l'on est capables de monter tout le travail de recherche et de demandes des financements à l'échelle communale ? ». Les personnes présentes ont émis des doutes sur un projet similaire à Luc sur Aude qui a demandé des années de travail. En outre le comité émet à l'unanimité des réserves quant à un projet participatif qui demande beaucoup d'investissements de la part des citoyens.

L'idée serait d'organiser les grappes de toiture avec un organisme comme le CTE qui **allégerait grandement le travail** nécessaire à l'installation et peut être en parallèle organiser des **commandes communes** de panneaux solaires pour les citoyens.

Existe aussi la possibilité de création d'ombrières sur les parkings qui pourrait offrir une grande surface de panneaux solaires.

L'objectif d'une production photovoltaïque équivalente à 110% de notre consommation moyenne (sans chauffage) implique une installation d'environ 1400m² de photovoltaïque.

Une des grosses préoccupations du comité est la complexité pour monter des projets participatifs. Le projet du CTE répond à ce problème. Il serait intéressant de demander au SYADEN la consommation exacte du village

Les propositions du comité sont de retenir deux initiatives parallèles :

- **Faire appel au CTE** pour les grappes de toiture
- La mairie pourrait de son côté investir sur du photovoltaïque pour les toitures communales les plus grandes. Il faudrait pour cela **faire venir des entreprises comme Enercoop** afin de mener des études de faisabilité. En parallèle les personnes voulant une installation chez eux pourraient se rassembler pour faire appel à cette même entreprise.

Une des actions qui pourrait être mise en œuvre par le comité est de faire un questionnaire demandant entre autres :

- S'ils veulent installer du photovoltaïque sur leur toiture
- Sinon mettre à disposition leur toiture
- Faire tout un questionnaire sur le bois de chauffage
- Sur la Consommation d'énergie

Ce questionnaire sera élaboré entre autres par échanges de mail

La prochaine réunion est fixée au 3 janvier 2022, 18h Salle de réunion à Festes